

Restez en contact avec vos affilié·es !

NOUVEL EMPLOI, ACCIDENT DU TRAVAIL, GROSSESSE, CONGÉ DE PATERNITÉ, DÉMISSION, DÉPART, PENSION... POUR CHAQUE SITUATION QU'UNE TRAVAILLEUSE PEUT RENCONTRER, LA CNE A PRODUIT UNE FICHE RÉFLEXE : UN COURRIER RECTO-VERSO, QUI GUIDE L'AFFILIÉE DANS TOUTES LES DÉMARCHES À EFFECTUER ET, SURTOUT, L'ENCOURAGE À CONTACTER SON ÉQUIPE CNE.

COMMENT UTILISER CES FICHES RÉFLEXES ?

Lorsque l'un·e de vos affilié·es se retrouve dans une de ces situations, allez à sa rencontre et remettez-lui la fiche qui la·le concerne. Vous lui rendrez ainsi service, tout en lui rappelant que la CNE est toujours à ses côtés. Vous pouvez également distribuer cet outil aux travailleur·euses qui ne sont pas encore affilié·es, pour leur montrer l'intérêt de rejoindre la CNE. C'est à votre équipe syndicale de définir à qui sont distribuées ces fiches, selon votre stratégie d'affiliation.

OU VOUS PROCURER CES FICHES RÉFLEXES ?

Sur notre site - <https://www.lacsc.be/cne/publications/reflexes> - ou auprès de votre secrétariat CNE, pour une impression de qualité et gratuite. Nous vous conseillons de ne pas imprimer de grands stocks : la législation évolue parfois très vite et les fiches seront actualisées sur le site. Mieux vaut donc les imprimer au fur et à mesure des besoins.

VOUS NE TROUVEZ PAS LA FICHE ADÉQUATE ?

Si vous rencontrez une situation pour laquelle il n'y a pas encore de fiche, faites-en la suggestion à votre permanent·e.

Besoin de nous contacter ? Appelez-nous au 067 88 91 00 le lundi, mardi et mercredi de 9h à 12 h et le jeudi de 13h30 à 16h30.
Besoin de nous rencontrer ? Nos secrétariats sont ouverts au minimum les lundi, mardi, mercredi de 13h30 à 16h30 et le jeudi de 9h à 12h.
Besoin de nous écrire ? Une seule adresse : cne.info@acv-csc.be

Mise à jour : Juillet 2026

